

pour le choix du vocable de ces deux martyrs dont le culte est rarement séparé l'un de l'autre. Les paroisses de Tossiat et de Revonnas étant toutes deux de la nomination de l'abbaye d'Ambronay, ce culte venait probablement de là.

A Poncins, il y avait un Chapitre richement doté qui possédait entre autres reliques une sainte Epine de la couronne de Notre-Seigneur ; le procès-verbal de la visite mentionne aussi une croix en argent doré.

Comme paroisse disparue il y a celle de Saint-Didier d'Oussiat, mère-église de Pont-d'Ain. La paroisse d'Ambronay, cependant, siège d'un archiprêtre, ne reçoit pas l'honneur de la visite, l'archevêque loge au château de l'abbé commendataire qui est le Révérend messire Claude de Lacouz, où il administre le Sacrement de confirmation à une de ses nièces.

A Cerdon, il y avait un Chapitre fondé par le duc de Nemours, qui desservait les paroisses de Saint-Alban et de Mérignat. Celle de Saint-Alban était mère-église des paroisses de la Balme et de Challes.

A Saint-Martin-du-Frêne, l'archevêque ordonne à un habitant de la paroisse de brûler quelques livres huguenots qu'il avait chez lui et qu'il avait fait examiner par son aumônier.

A Nantua, l'église paroissiale est sous le vocable de Saint-Michel et l'église prieurale sous celui de Saint-Pierre ; le prieuré a besoin de grandes réparations que l'on commence.

La confrérie du Rosaire est instituée dans une chapelle de l'église paroissiale. A Volognat, il y avait celle du Saint-Sacrement. A Moux, le cardinal consacre une chapelle nouvellement bâtie aux frais du curé dans la paroisse de Matafelon.